



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

# CRITÉRIUM + 2024 DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE **Règlement**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

### Épreuve en stableford net Couplée avec le challenge féminin dont le règlement suit.

QUALIFICATIONS		
	Groupe A	Groupe B
1 <sup>er</sup> tour	Samedi 16 mars Golf de Villennes	Samedi 16 mars Golf de Marolles en Brie
2e tour	Samedi 6 avril Golf de Marolles en Brie	Samedi 6 avril Golf de Villennes
<b>FINALE</b> Samedi 22 juin Golf de Seraincourt		

#### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

##### ASSOCIATIONS ou CE ou CSE :

Les associations ou CE ou CSE doivent être affiliés à la FFGolf, et être à jour de leurs redevances annuelles fédérale et de ligue. Une seule équipe par association ou CE ou CSE.

##### MEMBRES DES ÉQUIPES :

L'index pris en compte sera celui 5 jours avant l'épreuve et devra être compris entre 16,5 et 45,4 ; cependant tout joueur ayant commencé cette épreuve, pourra la terminer même si son index sort du cadre de la limite exigée. Ce nouvel index sera pris compte pour l'attribution de ses points.

L'équipe comportera 4 joueurs ou joueuses de l'Association (ou CE ou CSE) dont la composition pour chaque tour sera :

**au minimum 2 salarié(e)s titulaires** de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise (ou CE ou CSE);  
**au maximum 2 non-salarié(e)s majeur(e)s adhérent(e)s à l'Association d'entreprise** et enregistré(e)s comme tel(le)s sur l'Extranet <https://xnet.ffgolf.org/>, selon procédure de rattachement FFGolf.

Les différents statuts des joueurs « Salariés » et « Non salariés » de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise ou rattachés au CE ou CSE affilié devront être certifiés par écrit par le responsable de la section golf du club. Les compositions d'équipe pourront changer à chaque tour en respectant les minima et maxima tels que définis ci-dessus. Toute présentation d'équipe non conforme sera refusée au départ ou les cartes annulées à l'arrivée. À la première infraction relevée concernant le statut d'un joueur, sa carte de score ne sera pas prise en compte. La seconde infraction relevée pour le même motif entraînera la disqualification immédiate de l'équipe pour la compétition.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

### CERTIFICAT MÉDICAL :

Être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

### 2. ENGAGEMENTS

L'inscription des équipes devra se faire par courrier ou courriel auprès de la Ligue de Paris Île-de-France en utilisant le formulaire en fin du règlement de cette épreuve. .

Le nombre d'équipes par groupe est limité à 21 (ordre d'arrivée des inscriptions).

Les droits d'inscription pour l'ensemble de l'épreuve sont fixés à **50 €** par équipe. Ils doivent parvenir au plus tard le 9 février 2024 à l'adresse suivante (paiement par virement de préférence, motif : nom de l'AS + nom de l'épreuve) :

Ligue de Golf de Paris Île-de-France, 2 av. du golf 78280 Guyancourt

Tel : 01 30 43 30 32 - @ : contact@lgpidf.com

**Les green-fees Équipe (225 €) devront être réglés de préférence par virement, à défaut par chèque, au plus tard une semaine avant la compétition à la Ligue de Paris Île-de-France.** Un reçu sera envoyé par courriel (sur demande uniquement). Les équipes qui déclareront forfait (par courriel auprès de la Ligue) à moins de 7 jours de l'épreuve devront s'acquitter du quart du green-fee équipe auprès de la Ligue sous peine de ne pas être admises à disputer le critérium l'année suivante.

La liste des équipiers devra être saisie sur l'Extranet FFG <https://xnet.ffgolf.org/> au plus tard le lundi avant l'épreuve, avec possibilité de prévoir jusqu'à deux remplaçants. Les heures de départ, établies par la Ligue, seront consultables sur le site Internet de la Ligue [www.lgpidf.com](http://www.lgpidf.com) 48h avant l'épreuve.

### 3. FORME DE JEU

STABLEFORD NET / 4 simples / 18 trous

Marques de départ : JAUNES, pour les Messieurs – ROUGES, pour les Dames

COMPOSITION DES ÉQUIPES : Équipes de 4 joueurs ou joueuses.

### 4. ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Les équipes inscrites à cette épreuve seront réparties en deux groupes pour les tours de qualification. Les quatre équipes ayant terminé en tête du critérium en 2024 (AGPN, Technocentre Renault, Microsoft et AGJSEP Paris) seront réparties dans les deux groupes, si elles désirent s'inscrire. Chaque équipe jouera 2 tours (4 simples sur 18 trous, en stableford net, pour chaque tour).

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores.

**Le classement pour chacun des tours, permettra l'attribution de points, suivant le barème ci-dessous :**

1 <sup>er</sup>	18 pts	5 <sup>e</sup>	11 pts	9 <sup>e</sup>	7 pts	13 <sup>e</sup>	3 pts
2 <sup>e</sup>	15 pts	6 <sup>e</sup>	10 pts	10 <sup>e</sup>	6 pts	14 <sup>e</sup>	2 pts
3 <sup>e</sup>	13 pts	7 <sup>e</sup>	9 pts	11 <sup>e</sup>	5 pts	15 <sup>e</sup>	1 pt
4 <sup>e</sup>	12 pts	8 <sup>e</sup>	8 pts	12 <sup>e</sup>	4 pts	16 <sup>e</sup> et +	0 pt

Si des équipes sont à égalité, les points ne seront pas partagés. Le départage se fera sur la carte non prise en compte (une carte non rendue étant considérée comme la plus mauvaise), puis sur la meilleure carte, puis sur la seconde.

En cas d'égalité parfaite après ces départages le départage sera fait sur le classement informatique en net individuel de la meilleure carte



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

**Recording** : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant la sortie du dernier green. Tous les joueurs du groupe encourent 1 coup pénalité sur le trou n°18 pour infraction à la Règle 5.6 (Retard déraisonnable ; cadence de jeu rapide) :

- pour le 1<sup>er</sup> groupe, s'il a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ;
- pour les autres groupes, si le groupe a dépassé le temps imparti de plus de 10 minutes ET si l'intervalle de temps à l'arrivée entre lui et le groupe précédent est de plus de 10 minutes par rapport à l'intervalle de temps du départ.

À l'issue des deux tours, un classement sera établi dans chacun des groupes A et B et **10 équipes par groupe seront qualifiées pour la finale régionale. Dans chaque groupe, en cas d'ex aequo à la dixième place le départage se fera sur le résultat du second tour.**

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

### 5. FINALE

Les 20 équipes qualifiées joueront une finale en stableford net. Les points acquis lors des tours de qualification ne seront pas conservés pour cette finale. En revanche, la participation au challenge féminin octroiera des points qui seront ajoutés à ceux obtenus lors de la finale : un point pour toute association participant à cette épreuve féminine, cinq points pour l'équipe vainqueur, trois points pour la seconde. Le score de l'équipe correspondra à l'addition des trois meilleurs scores, à laquelle ces bonifications seront ajoutées.

**Intempéries** : Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toutes autres circonstances exceptionnelles, les impératifs suivants devront être respectés :

Il faut qu'au moins deux vagues complètes soient rentrées pour que la compétition ne soit pas annulée.

Si le jeu est interrompu et ne peut reprendre alors qu'au moins **2 vagues complètes** ont pu terminer leur partie, le classement du tour est établi en prenant en compte les deux ou trois vagues rentrées (la plus mauvaise carte n'est pas déduite)

**Recording** : les joueurs d'une partie doivent impérativement se présenter ensemble au recording dans les dix minutes suivant l'heure de sortie du dernier green telle qu'indiquée sur la carte de score. Toute partie se présentant au recording plus de vingt minutes après la partie qui la précède encourra une pénalité de deux points pour chaque joueur.

Départage pour le classement final : même système de départage pour cette épreuve que pour les poules qualificatives, après prise en compte des bonifications liées au challenge féminin.

Note : Dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait) sur un des tours, ce score sera considéré comme étant le plus mauvais par rapport à tous les autres.

### 6. PRIX

Le trophée régional sera remis le jour de la finale, au club vainqueur afin de faire une photo mais sera conservé par la Ligue qui y fera graver le nom du club victorieux.

La réplique sera remise en même temps et restera la propriété du club.

### 7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve comportera au minimum :

1 représentant du club accueillant la compétition ; 1 représentant de la Ligue ; 1 arbitre et sera affiché au tableau officiel.



## Ligue de Golf Paris Île-de-France

**CRITÉRIUM + 2024**  
**DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE**  
**DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Samedi 16 mars 2024**  
**Tour 1**  
**Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Lundi 11 mars 2024.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à 225€ par équipe.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

Téléphone : ..... Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :  
Titulaire du Compte : Ligue Régionale de Golf Paris IDF  
IBAN : FR76 3000 30 21 9000 0372 6017 720  
BIC : SOGEFRPP

**CRITÉRIUM + 2024**  
**DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DU GOLF D'ENTREPRISE**  
**DE LA LIGUE DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Samedi 6 avril**  
**Tour 2**  
**Fiche d'Inscription**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION** : Lundi 1er avril 2024.

Le droit d'inscription comprenant 1 jeton de practice + 18 trous de l'épreuve, est fixé à 225€ par équipe.

**Club d'Entreprise** : .....N° :

Téléphone : ..... Mail : .....

Règlement par chèque à l'ordre de la Ligue de Golf Paris Île-de-France où de préférence par virement, précisez bien votre numéro de club le nom de la compétition. Merci

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :  
Titulaire du Compte : Ligue Régionale de Golf Paris IDF  
IBAN : FR76 3000 30 21 9000 0372 6017 720  
BIC : SOGEFRPP